



COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 17 mars 2014

Mouvement de grève nationale du 20 mars

La solidarité autonome face à la souffrance au travail

La Fédération Autonome SPP-PATS a déposé un préavis de grève nationale limitée pour la journée du 20 mars de 0h00 à 23h59

Depuis de trop nombreux mois, les Autonomes ont alerté le Ministre sur la profonde détérioration du dialogue social qui touche malheureusement un trop grand nombre de SDIS.

Des conduites managériales vécues par certains(es) agents(es) comme une véritable souffrance au travail, par d'autres comme une forme de discrimination, de harcèlement, voire comme une forme de mépris.

La politique anti-sociale et managériale menée aujourd'hui au sein du SDIS 38 en organisant la détérioration du dialogue social est l'un des exemples les plus criants. Rappelons-nous que notre collègue Quentin SPP en Isère a perdu un œil lors d'une manifestation visant à dénoncer ces pratiques. Aujourd'hui trop d'agents des SDIS ressentent cette forme de mépris de la part de ceux-là même qui se revendiquent comme étant leurs chefs, malgré une autorité dénuée d'exemplarité. La rupture est profonde !

Des situations inacceptables que les services du Ministère sous-estiment.

Par solidarité envers nos collègues qui souffrent, la Fédération appelle l'ensemble des Autonomes et de nos sympathisants à participer au mouvement de grève du 20 mars.

Un rassemblement est également prévu sur Grenoble à 14h, Place de Verdun devant la Préfecture

De même que les syndicats autonomes de la zone Sud se sont donné rendez-vous le 27 mars pour une grande manifestation à Marseille.

Nous comptons sur votre solidarité

FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

BP93
06602 Antibes Cedex 2

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 34 81 65
secretariat-autonome@orange.fr

Affiliée à la FA-FPT

Construire ensemble, défendre vos droits : l'engagement Autonome

www.faspp-pats.org